Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

E3 : Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif

Session 2010 • Code sujet : **E3** • Durée : **4 h 00 (partie écrite : 0 h 30 ; partie pratique : 3 h 30)** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Pose de revêtements de sol et muraux (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2010/BP Peintre - U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2010 - 4-Sujet.pdf

1. Pose de revêtements de sol et muraux

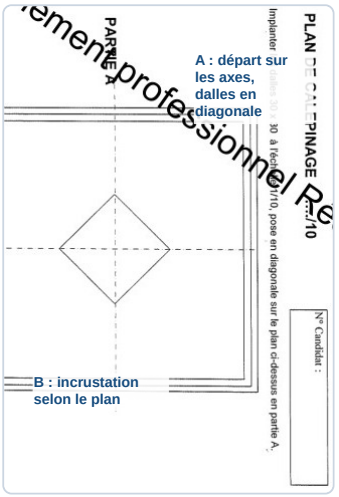
À partir d'une fiche contrat et des plans cotés, le candidat prépare un mode opératoire pour deux travaux de revêtement. Il réalise la pose diagonale de dalles de sol, puis l'installation de deux lés de revêtement mural avec coupes doubles.

Préparation écrite

Question 1. Réaliser un mode opératoire complet des travaux des parties A et B, comprenant le descriptif du calepinage et de la pose de la partie A.

1. Protéger les abords, vérifier que le support est propre, sec, plan et adhérent, puis dépoussiérer.
2. Partie A : tracer les axes selon le plan, calepiner les dalles de 30 × 30 cm en diagonale et répartir les coupes de rive. Encoller par zones, poser, maroufler et contrôler les joints.
3. Partie B : tracer l'incrustation de 40 × 40 cm à l'emplacement prévu. Ajuster les deux moquettes aiguilletées par coupe double, encoller, poser les éléments et maroufler.
4. Contrôler aplomb des tracés, coupes, joints et absence de colle, puis nettoyer et faire réceptionner le sol.

Calepinage général, parties A et B



✓ RÉPONSE À RETENIR

Sol calepiné en diagonale; incrustation de deux moquettes aiguilletées de 40 × 40 cm, ajustées par coupe double.

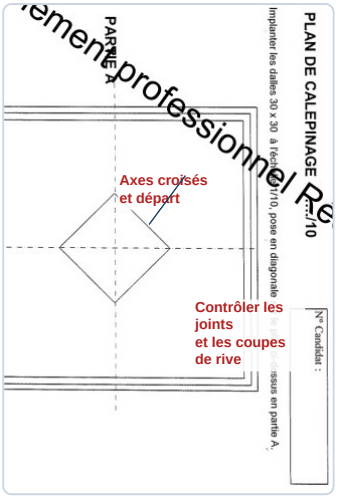
Revêtement de sol

Question A. Poser les dalles de 30 × 30 cm en diagonale, conformément au plan de calepinage. Respecter les exigences de la fiche contrat concernant l'implantation, les coupes, les joints et la finition.

Implanter les axes conformément au plan de calepinage et vérifier leur croisement. Présenter les dalles de 30 × 30 cm tournées en diagonale, puis poursuivre la pose en contrôlant l'alignement.

- Répartir les coupes périphériques et les réaliser nettement.
- Respecter des joints réguliers et la chronologie de pose.
- Éviter les traces de colle, nettoyer et vérifier le résultat avant réception.

Repères de pose diagonale



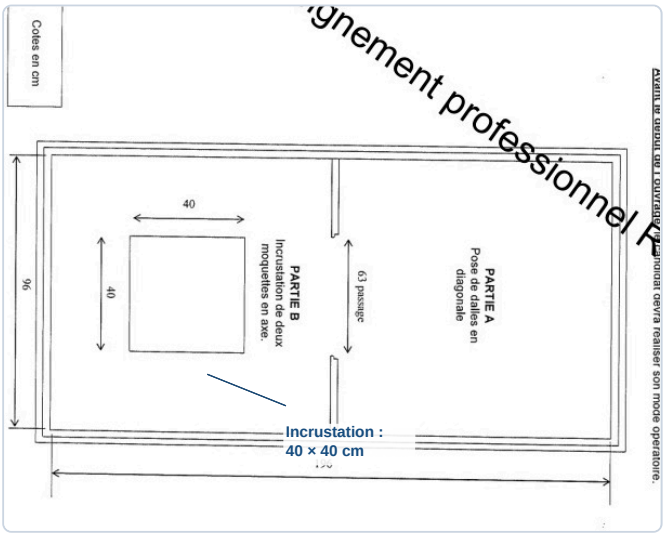
> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dalles de 30 × 30 cm posées en diagonale selon le calepinage, avec coupes nettes, joints réguliers et sol propre.

Revêtement mural et finition

Question B. Installer deux lés de revêtement mural avec coupes doubles, en respectant les exigences de la fiche contrat. Proposer un rendu d'ensemble soigné et propre.

1. Sur le support préparé, tracer à la règle et à l'équerre l'emplacement de l'incrustation de 40 × 40 cm, conformément au plan.
2. Positionner les deux moquettes aiguilletées en recouvrement au raccord. Effectuer une coupe double nette à la règle, avec une lame adaptée, puis retirer les chutes.
3. Encoller selon les prescriptions du produit, poser les deux éléments, maroufler et refermer soigneusement le raccord.
4. Vérifier l'ajustement, l'absence de bulles et de traces de colle, puis nettoyer la zone.

Incrustation de moquette repérée au plan



✓ RÉPONSE À RETENIR

Incrustation de deux moquettes aiguilletées de 40 × 40 cm, ajustées par coupe double et marouflées sans défaut apparent.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E3 du Brevet Professionnel PEINTRE - REVÊTEMENTS, session 2010, porte le code E3, dure 4 h 00 et a un coefficient 3. Elle comprend 30 minutes d'écrit et 3 h 30 de pratique. Le candidat prépare et réalise la pose diagonale de dalles de sol et la pose de deux lés muraux avec coupes doubles, en mobilisant ses compétences de calepinage, d'organisation et de finition.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le mode opératoire décrit les étapes de réalisation des travaux des parties A et B.
- Le calepinage de la partie A s'appuie sur le plan fourni pour implanter les dalles en diagonale.
- La partie A porte sur la pose de dalles de sol de 30 × 30 cm.
- La partie B consiste à installer deux lés de revêtement mural avec coupes doubles.

Points de vigilance & attentes du jury

- S'appuyer sur le plan et la fiche contrat pour préparer le calepinage et le mode opératoire.
- Contrôler la conformité de l'implantation, la netteté des coupes et la régularité des joints.
- Pour les lés muraux, respecter les exigences de pose et réaliser des coupes doubles propres.
- Soigner le rendu d'ensemble et vérifier que le sol peut être réceptionné par le client.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment préparer le calepinage des dalles posées en diagonale ?

Utilisez le plan de calepinage fourni pour définir l'implantation des dalles dans le local. Anticipez les coupes et vérifiez que la pose prévue répond aux exigences de la fiche contrat.

Q : Que faut-il retenir pour la pose du revêtement mural ?

La partie B demande l'installation de deux lés avec coupes doubles. Suivez le mode opératoire et la fiche contrat, puis veillez à la netteté des coupes et à un rendu propre.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et comment se répartit-il ?

L'épreuve dure 4 h 00 : 30 minutes sont consacrées à la partie écrite et 3 h 30 à la partie pratique. Prévoyez du temps pour préparer le mode opératoire avant les réalisations.

Q : Quels critères de qualité faut-il vérifier avant la fin de l'épreuve ?

La fiche contrat mentionne notamment une implantation conforme, des coupes et des joints réguliers, l'absence de traces de colle et un sol pouvant être réceptionné par le client.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2010/BP Peintre - U30 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2010 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.